

Dans le cadre de la préparation à l'examen de contrôle des connaissances, le candidat est invité à réviser les fondamentaux et les grands principes des notions listées dans ce document.

Lors de l'oral, le jury veillera à s'assurer que le candidat fait preuve d'une solide pratique professionnelle, devant nécessairement s'appuyer sur une maîtrise des savoirs théoriques et sur une connaissance tant des textes en vigueur et de leur évolution que de l'état de la jurisprudence en la matière.

La mise en œuvre des thématiques listées doit s'entendre au regard de la profession de commissaire de justice et de ses missions.

1. Droit de l'immobilier :

- **Droit de la copropriété** : Connaissance des dispositions légales et réglementaires relatives à la copropriété, notamment la gestion des copropriétés, les assemblées générales et les droits et obligations des copropriétaires.
- **Droit des baux** (habitation, commercial, professionnel, meublé ou non) : Expertise dans la rédaction, l'exécution et la résiliation des contrats de location, ainsi que la gestion des litiges associés.
- **La sous - location**
- **Les déspecialisations**
- **Les conflits de voisinage**

2. Procédures judiciaires et extrajudiciaires :

- **Signification des actes** : Compétence dans la signification des actes judiciaires et extrajudiciaires, conformément aux prescriptions légales.
- **Constats** : Capacité à réaliser des constats dans le cadre de litiges immobiliers, en respectant les procédures établies.

3. Réglementations spécifiques :

- **Réglementations locales** : Connaissance des spécificités législatives et réglementaires locales en matière d'immobilier et de baux, qui peuvent varier selon les juridictions.
- **Jurisprudence récente** : Suivi des évolutions jurisprudentielles pertinentes pour le domaine de l'immobilier et des baux.

INFO CODE

Les membres du jury ont décidé de ne pas permettre l'accès aux codes pendant le temps de préparation. Les sujets définis par le jury tiennent compte de cette situation, tout comme les attentes du jury lors de votre exposé